



NOTE

CNDS 2016

2 février 2016

PRESENTATION GENERALE

Le Centre National du Développement du Sport (CNDS) est un établissement public, placé sous la tutelle du ministère des sports, qui participe au développement des activités physiques et sportives via des subventions territoriales et d'équipement.

C'est un outil important mis à la disposition du sport français pour financer ses actions. Il est encore sous-utilisé par nos clubs, alors qu'il peut constituer une source de financement de leurs actions et de leurs emplois.

La fédération vous incite donc ligues, comités et clubs à vous engager dans cette démarche avec des actions en lien avec les orientations du CNDS afin de prétendre à un accompagnement financier.

La présente note a pour objet de vous aider à mieux appréhender ces orientations.

Pour 2016, le CNDS souhaite mobiliser ses leviers en faveur des projets associatifs orientés vers l'accès de tous à la pratique. Cette mobilisation se fera au travers de cinq grandes priorités : l'emploi, la formation des bénévoles, la réduction des inégalités d'accès à la pratique, le sport-santé et les actions organisées en lien avec les grands événements sportifs internationaux (GESI).

Ces orientations sont bien entendues soumises à des ajustements territoriaux et à des spécificités territoriales sur lesquelles vos ligues et comités respectifs pourront vous informer.

1. ORIENTATIONS POLITIQUES ET OBJECTIFS RETENUS POUR LA CAMPAGNE 2016

1.1 L'emploi

Le CNDS soutient financièrement l'emploi sportif des jeunes qualifiés à des fins de structuration de notre mouvement. L'année 2016 verra également l'accompagnement du CNDS sur des emplois « **citoyens du sport** ». Ce dispositif particulier vise les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Il reste soumis à conditions mais l'accompagnement financier est particulièrement intéressant (majoré de 50%).

La FFBaD est déjà fortement engagée sur l'emploi dans le cadre du projet fédéral Badminton 3.0, objectif club. Le Plan emploi Club FFBaD permet d'accompagner et de soutenir financièrement chaque année 20 clubs dans la création d'un emploi.

L'aide CNDS et celle de la FFBaD sont cumulables. C'est une chance pour le badminton français de faire un pas supplémentaire vers sa structuration. Je vous invite donc à saisir cette opportunité et à profiter de ce contexte favorable à la création d'emplois.

1.2 Soutenir les actions de formation des acteurs bénévoles du sport

Autre pilier du projet fédéral, la formation prend cette année une dimension particulière dans le cadre de la campagne CNDS.

Le soutien du CNDS aux actions de formation doit permettre aux bénévoles élus, accompagnateurs ou encadrants de poursuivre leur engagement.

Les actions de formation, tout particulièrement, des comités et ligues, pourraient être soutenues dans ce cadre. Une attention sera portée sur les formations en lien avec les autres priorités (sport santé, réduction des inégalités, plan citoyens du sport).

Cette priorité constitue une véritable opportunité pour engager les bénévoles de vos structures dans les formations mais surtout pour valoriser vos actions de formation.

NB : L'appui aux formations « généralistes » (comptabilité, gestion, communication...) ou aux formations professionnelles ne relève pas de cette priorité

1.3 La réduction des inégalités d'accès aux offres de pratique

Les zones QPV et ZRR d'une part et le public féminin, d'autre part, sont des priorités de l'Etat.

La mise en place de créneaux, les stages spécifiques, les animations ciblées sont autant de possibilités d'être accompagnés par le CNDS qui ne demandent qu'à être exploitées. Dans ce cadre-là, n'hésitez pas relayer le dispositif senior de la FFBaD qui s'adapte très bien au public féminin pour lequel le CNDS nous incite à continuer notre engagement.

1.4 Promouvoir le sport santé sous toutes ses formes

Les plans régionaux « Sport, Santé, bien-être » constituent des points d'appui importants mais en 2016, **l'accent est clairement mis sur l'opération « [Sentez-vous sport](#) ».**

Pilotée par le CNOSF et ses CDOS et CROS, elle se déroulera du **10 au 18 septembre 2016**. « Sentez-vous sport » est décliné sur le territoire sous différentes formes (portes ouvertes, animations territoriales...) et pour différents publics (scolaire, entreprise, grand public...).

Cette opération permet d'allier des actions de développement et de promotion de la santé par la pratique du badminton. Le sport en général et le badminton en particulier étant un facteur de santé, cette opération constitue une opportunité certaine de mise en avant du badminton et la FFBaD vous encourage vivement à vous impliquer dans l'édition 2016 et à solliciter les financements CNDS à ce titre.

1.5 Accompagner les actions locales organisées en marge des grands évènements sportifs internationaux.

Le CNDS pourra également accompagner les actions mises en place en lien avec les Championnats d'Europe de Badminton. La possibilité de faire partager cette magnifique fête du badminton au plus grand nombre est un axe majeur de l'Etat comme de la FFBaD dans lequel je vous invite à vous engager. Dans ce cadre, je vous demande de nous faire remonter toutes vos initiatives locales.

2. INFORMATIONS PRATIQUES

Le seuil est maintenu à 1500€ (1000€ si le siège social est situé en Zone Revitalisation Rurale (ZRR)).

La cohérence de votre projet avec le projet fédéral et la mise en avant de vos singularités régionales seront analysées par les services des DRJSCS ou DDJSCS.

Les demandes des comités et des ligues devront être totalement dématérialisées.

Mesdames et Messieurs les présidentes et présidents de clubs, comités et ligues, le CNDS est une véritable opportunité que nous utilisons encore avec trop de parcimonie. Je vous invite à faire de 2016 une année où le badminton progressera aussi en ce domaine.

**Le Directeur Technique National
Philippe LIMOUZIN**